

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-03-001

Vote de procédure

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 & 12 janvier 2003, décide la levée du huis clos, décidé par le Collège Exécutif pour la séance du 11 janvier au matin.

Pour : 36

Contre : 35

Rejeté.

Décision Cnir-03-002

Vote de procédure

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 & 12 janvier 2003, adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Collège Exécutif. **Adopté à l'unanimité.**

Décision Cnir-03-003

Élection du Collège Exécutif 2003-2004

Exprimés : 66

Abstentions : 7

Blancs, nuls, Refus de vote : 5

Scénario 1. Pour : 63 (95,45 %). Adopté.

Secrétaire National : Gilles Lemaire

Trésorier National : Dominique Isselé

Porte-parole : Yann Wehring

Porte-parole : Yves Contassot

Porte-parole : Marie-Hélène Aubert

Porte-parole : Mireille Ferri

SNA Elections : Jean Desessard

SNA Communication : Francine Bavay

SNA Régions, à la formation et aux adhésions : Maud Lelièvre

SNA Campagnes & Action, aux Commissions et au programme : Christophe Porquier

Déléguée Organisation & API : Cécile Bletery-Duflot

Déléguée Environnement, Energie et transport : Catherine Boudigou

Déléguée Economie & social : Natalie Riollet

Délégué Institutions, Société et alter-mondialisation :

Sergio Coronado

Déléguée International : Catherine Grèze

Scénario 2. Pour : 3 (4,55 %)

Secrétaire : Gilles Lemaire

Trésorier : Natalie Riollet

Porte-parole : Yann Wehring

Porte-parole : Yves Contassot

Porte-parole : Marie-Hélène Aubert

Porte-parole : Mireille Ferri

SNA Elections : Jean Desessard

SNA Communication : Francine Bavay

SNA Régions : Maud Lelièvre

SNA Campagnes & Actions : Christophe Porquier

Déléguée Organisation & API : Cécile Bletery-Duflot

Déléguée Environnement : Catherine Boudigou

Délégué Economie & social : Jean-Marie Goater

Délégué Institutions et alter-mondialisation :

Sergio Coronado

Déléguée International : Catherine Grèze

Décision Cnir-03-004

Élection du Conseil Statutaire

3^e tour

Collège Masculin

Votants : 98

Blancs/nuls : 3

Exprimés : 95

Rémi Bovis : 72 (75,79 %). Elu.

Bernard Devalois : 72 (75,79 %). Elu.

Décision Cnir-03-005

Élection du Bureau du Cnir

1^e tour

Votants : 110

Blancs/nuls : 1

Exprimés : 109

Collège Masculin

Daniel Fillol : 57 (52 %)

Michel Bock : 50 (46 %)

Sébastien Leplaideur : 36 (33 %)

Alain Uguen : 21 (19 %)

Collège Féminin

Maryse Arditi : 79 (72 %). Elue.

Anne de Beaumont : 72 (66 %). Elue.

2^e tour

Votants : 105

Blancs/nuls : 2

Exprimés : 103

Collège Masculin

Daniel Fillol : 56

Michel Bock : 48

Sébastien Leplaideur : 37

3^e tour

Votants : 90

Blancs/nuls : 11

Abstention : 1

Exprimés : 78

Collège Masculin

Daniel Fillol : 53 (67,94 %). Elu.

Michel Bock : 59 (75,64 %). Elu.

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-03-006

Amendement 1 à la motion d'urgence 1

Il est proposé de mettre en première position l'actuel 3^e paragraphe des propositions des Verts.

Il est proposé de mettre dans ce nouveau paragraphe les mesures visant à renforcer les sanctions contre les paradis fiscaux.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-007

Amendement 2 à la motion d'urgence 1

Organisation d'une manifestation en Galice, européenne si possible, à défaut nationale (française), fin février – début mars.

Sur les marchés, les Verts feront "toucher du doigt" les galettes de fuel ramassées. Les fonds ramassés seront reversés à un fond de solidarité pour permettre d'apporter aux populations les plus concernées une aide nécessaire face à ce désastre humain et écologique.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-008

Amendement 3 à la motion d'urgence 1

Le Cnir demande au CE de co-organiser avec le groupe Verts/ALE au PE un séminaire sur la sécurité maritime à Bayonne avant le sommet européen du 21 mars 2003.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-009

Amendement 4 à la motion d'urgence 1

Le Cnir demande au CE d'organiser dans le mois qui vient une conférence de presse sur la marée noire et les positions des députés Verts français qui ont déposé début septembre une proposition de loi sur la sécurité maritime, et avec les députés Verts européens.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-010

Amendement 5 à la motion d'urgence 1

Les Verts souhaitent qu'il ne soit pas fait appel en permanence au bénévolat, en particulier en situation sanitaire dangereuse.

Adopté à l'unanimité moins 2 contre.

Décision Cnir-03-011

Amendement 6 à la motion d'urgence 1

Les Verts demandent que les nettoyeurs ne puissent travailler sans une formation adaptée et qu'un suivi sanitaire adapté soit mis en place sur le long terme concernant toutes ces personnes.

Adopté à l'unanimité moins 2 contre.

Décision Cnir-03-012

Amendement 7 à la motion d'urgence 1

Le Cnir demande l'engagement par l'Etat, en coordination avec l'Union européenne, d'une procédure auprès de l'OMI afin d'interdire le passage des produits pétroliers et des produits polluants dans les zones dangereuses notamment les bouches de Bonifacio.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-013

Amendement 8 à la motion d'urgence 1

Vote alternatif

Les Verts demandent la mise à l'étude de ports ou de zones refuges capables pour accueillir des navires en détresse.

Pour : 15

Les Verts demandent la mise en étude des solutions alternatives au remorquage en haute mer des navires en difficulté transportant des produits toxiques.

Pour : beaucoup. Adopté.

Décision Cnir-03-014

Motion d'urgence n°1 amendée

(Voir le texte en annexe)

Adoptée à l'unanimité.

Décision Cnir-03-015

Amendement à la motion d'urgence 2

Supprimer le 8^e paragraphe de la motion. Le remplacer par " Mandate le CE pour mettre en place les moyens nécessaires à cette action et les intégrer dans le Budget rectificatif. "

Pour : 45

Contre : 12

Adopté.

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-03-016

Débat Energie

Motion d'urgence n°2 amendée.

Le Conseil national interrégional des Verts réuni les 11 et 12 janvier 2003,

- Prend acte du lancement d'un débat public sur l'énergie,
- Décide que les Verts participeront activement à ce débat,
- Demande au gouvernement que l'organisation du débat permette réellement la pluralité des expressions sur la politique énergétique française à court, moyen et long terme,
- Demande que les Verts soient spécifiquement représentés à l'ensemble des tables rondes afin d'y faire part de leurs propositions,
- Rappelle que, si la majorité des partis politiques français se prononce pour le maintien d'une filière électronucléaire ce n'est pas le cas de deux de nos voisins (Belgique et Allemagne) qui ont choisi la sortie du nucléaire ni de 61 % des Français qui s'interrogent sur cette option.
- Demande à chaque région, voire à chaque département, d'organiser et de prendre en charge, entre février et juin 2003, un débat contradictoire sur le thème de l'énergie, la commission Energie des Verts s'engageant à fournir un intervenant pour chaque demande,
- Décide de mettre à l'étude la possibilité d'un événement d'ampleur européenne avec en particulier des représentants des pays ayant décidé de sortir du nucléaire (Belgique, Allemagne...),
- Mandate la même commission pour la réalisation d'une brochure (environ 25 pages) reflétant les propositions et les analyses des Verts sur la politique énergétique,
- Mandate le CE pour mettre en place les moyens nécessaires à cette action et les intégrer dans le Budget rectificatif,
- Rappelle que les Verts sont régulièrement intervenus sur ces questions et ont publié une synthèse " Le Nucléaire ou la lampe à pétrole " fin janvier 1999, édité par *l'Esprit Frappeur* (3 euros),
- Décide qu'un site dédié à ce débat sera mis en place, afin que nos propositions soient facilement accessibles à tous, la page d'accueil du site des Verts renvoyant directement sur ce site,
- Confirme le désir des Verts de participer aussi à l'Autre débat organisé par les associations qui défendent un point de vue proche de celui des Verts selon les modalités qu'elles auront mises en place.

Adoptée à l'unanimité moins un contre.

Décision Cnir-03-017

Déclaration sur l'Irak

Motion supplémentaire N° 1 – Action des Verts.

Au-delà de la déclaration qu'ils viennent d'adopter, les Verts décident de demander au GVPE d'envoyer une délégation auprès du Secrétariat général des Nations Unies pour dire leur opposition au déclenchement d'une guerre contre l'Irak.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-018

Amendement 1 à la Déclaration sur l'Irak

Les Verts doivent envoyer une délégation dans la Région afin de rencontrer les forces de paix et la société civile pour soutenir les forces démocratiques.

Pour : 8

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-03-019

Amendement 2 à la Déclaration sur l'Irak

Au début du texte, fin de la 2^e ligne, ajouter les mots " avec ou sans caution de l'ONU ".

Pour : 33

Contre : 23

Abstentions : 6

Adopté.

Décision Cnir-03-020

Amendement 3 à la Déclaration sur l'Irak

À la fin du 1^{er} §, : Ajouter les mots " depuis dix ans six mille personnes sont mortes à cause de l'embargo, dont nous demandons l'abrogation immédiate. "

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-021

Amendement 4 à la Déclaration sur l'Irak

À la fin du 3^e § : Ajouter les mots " cette guerre est une guerre contre le développement durable, qui se fonde sur le contrôle planétaire des sources d'énergie, pour un mode de production productiviste. "

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-022

Déclaration sur l'Irak

Motion supplémentaire N° 2 – Action des Verts.

Les Verts proposent à tous les citoyens opposés à la guerre de manifester leur opposition en affichant un drapeau blanc à leurs fenêtres, balcons, voitures, vélos, etc. le 18 janvier prochain.

Pour : 9

Contre : beaucoup.

Rejeté.

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-03-023

Déclaration du Conseil national interrégional des Verts sur l'Irak

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 & 12 janvier 2003, réaffirme solennellement son opposition à toute intervention armée contre l'Irak, avec ou sans caution de l'ONU. Il condamne les Etats-Unis de Georges Bush et la Grande Bretagne de Tony Blair qui préparent cette agression unilatéralement, alors même que les inspecteurs de l'ONU de retour en Irak contribuent à désamorcer les capacités de nuisance militaire du régime irakien. Les Verts réaffirment leur condamnation totale du régime dictatorial et barbare de Saddam Hussein et du Baas, mais refusent une guerre aux conséquences incalculables pour les civils irakiens et, bien au-delà, pour l'ensemble du Moyen-Orient. Alors que la tension israélo-palestinienne est déjà à son paroxysme, cette guerre ne manquerait pas de développer le ressentiment anti-occidental ainsi que le terrorisme international.

Depuis dix ans six mille personnes sont mortes à cause de l'embargo, dont nous demandons l'abrogation immédiate.

À l'heure où les préparatifs de guerre s'amplifient, les Verts demandent solennellement à la France, présidente du Conseil de sécurité de l'ONU depuis le 1^{er} janvier, d'opposer son veto à la guerre contre l'Irak, et si Georges Bush et Tony Blair décidaient de passer outre, de refuser toute participation de ses forces armées et tout soutien sous forme d'utilisation de ses ports ou de son espace aérien.

La protestation mondiale prend de plus en plus d'ampleur, y compris aux Etats-Unis, et peut encore empêcher cette guerre, car une majorité d'Américains ne l'accepte qu'à la condition qu'elle soit soutenue par leurs alliés. Cette guerre est une guerre contre le développement durable, qui se fonde sur le contrôle planétaire des sources d'énergie, pour un mode de production productiviste.

Les Verts adressent toute leur solidarité au Green party of the United-States, désormais le troisième parti politique du pays, très actif dans le mouvement contre la guerre aux Etats-Unis, et qui accuse des compagnies pétrolières américaines comme Exxon-Mobil de commanditer véritablement cette guerre menée par des politiciens dont elles ont financé les campagnes et l'élection pour servir leurs intérêts.

Il est encore temps pour empêcher cette guerre, pour que le règlement politique des conflits et la loi internationale définie par l'ONU l'emportent sur une politique guerrière unilatérale qui risque de faire du monde un brasier !

Pour l'ensemble de ces raisons, les Verts appellent, partout en France, à la journée internationale de manifestations du samedi 18 janvier 2003 (plus de 100 manifestations, rien qu'aux Etats-Unis !), sur la base de l'appel formulé par le collectif " Non à la guerre contre l'Irak ; oui à un monde de justice, de paix et de démocratie ", dont ils sont membres depuis septembre 2002.

Au-delà de la déclaration qu'ils viennent d'adopter, les Verts décident de demander au Groupe Vert au Parlement Européen d'envoyer une délégation auprès du Secrétariat général des Nations Unies pour dire leur opposition au déclenchement d'une guerre contre l'Irak.

Adopté à l'unanimité moins un contre.

Décision Cnir-03-024

Motion d'urgence n°3

Commission des finances et de la planification

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 et 12 janvier 2003, crée une commission Finances, composée de 8 membres du Cnir auxquels sont associés les commissaires financiers. Elle peut se faire assister ponctuellement ou de façon permanente par des membres des Verts experts dans le domaine. Elle peut demander au trésorier d'être présent à certaines de ses réunions, mais le trésorier ne fait pas partie de la commission. Elle désigne en son sein, un homme et une femme, Président et Vice-Président, chargés du fonctionnement de la commission.

Ses missions principales sont d'assurer l'instruction du budget pour le Cnir, la présentation éventuelle d'amendements lors du vote du Cnir en conservant l'équilibre des comptes, le contrôle et le suivi de l'exécution du budget et de la trésorerie. La commission peut assister le trésorier s'il le demande.

Compte-rendu des décisions

De manière complémentaire, elle assiste le trésorier et le collège exécutif dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments (divers tableaux de bord et indicateurs) et de méthodes permettant de programmer à court (année suivante) et long terme les comptes et les bilans prévisionnels, d'établir des prévisions et d'effectuer des évaluations tenant compte à la fois des orientations politiques et des contraintes financières.

Elle peut aussi intervenir sur les aspects financiers de toutes les structures vertes, du local au national et sur l'articulation des relations financières entre les différents échelons géographiques du parti.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-025

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 et 12 janvier 2003, désigne comme ses représentants à la Commission des finances et de la planification : Vincent Bessat, Sylvie Bouleau, Françoise Duthu, Jérôme Gleizes, Claire Marillier, Jean-Pierre Muret, Jean-Marc Pasquet, Michèle Poncet-Ramade.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-026

Motion d'urgence 5 amendée.

Non content de disposer de tous les pouvoirs (Elysée, Matignon, Assemblée Nationale, Sénat, la majorité des départements et des Régions, beaucoup de communes...), l'UMP veut modifier les scrutins des régionales, sénatoriales et européennes pour verrouiller encore un peu plus la société française.

Ces tripatouillages des modes de scrutins représentent un danger pour la démocratie.

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 et 12 janvier 2003, considère qu'une riposte à la hauteur de ce danger s'impose et décide donc de rencontrer toutes les formations politiques démocratiques pour mettre au point des stratégies communes pour faire capoter ce projet.

Adopté à l'unanimité.

Plan de travail du mouvement

Décision Cnir-03-027

Amendement 1 à la partie API du Plan de travail

Les 5 membres du CE du CP seront le Secrétaire national, le Trésorier, le SNA aux régions, le SNA aux commissions, campagnes & actions

Pour : 10

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-03-028

Amendement 2 à la partie API du Plan de travail

Les personnalités qualifiées seront :

1 représentant du Conseil statutaire,

5 représentant des régions et départements,

3 représentants des commissions

3 représentants des élus

1 représentant des salariés

Pour : 12

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-03-029

Amendement 3 à la partie API du Plan de travail

En juin, élaboration d'un document de pré-synthèse validé par le Comité de pilotage

Présentation de ce document au Cnir de juin.

Pour : 19

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-03-030

Vote global sur la partie API du Plan de travail.

Adopté à l'unanimité moins 2 contre et 2 abstentions.

Décision Cnir-03-031

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 et 12 janvier 2003, valide la liste des 12 membres du Cnir dans le Comité de pilotage API : Jean-Pierre Lancry, Catherine Alfaroba, Pénélope Komitès, Barbara Pompili, François de Ruy, Bernard Deveyder, Pierre Minnaert, Eddi Hazi, Françoise Begue-Tramoni, Guy Hascoët, Laurence Abeille, Marie Meunier.

Pour : 56

Contre : 11

Abstentions : 10

Adopté.

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-03-032

Vote de procédure

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 et 12 janvier 2003 décide de reporter au Cnir suivant l'examen de la partie " Campagnes et actions " du Plan de travail.

Pour : 25

Contre : 32

Abstentions : 4

Refus de vote : 5

Rejeté.

Décision Cnir-03-033

Amendement 1 à la partie CAMPAGNES-ACTIONS du Plan de travail

Remplacer " les Verts sont maintenant dans l'opposition [...] soutenables et solidaires " par les mots : " Les Verts sont maintenant dans l'opposition au plan national ; les campagnes et actions deviennent l'un des outils concrets de promotion des propositions des Verts dans les deux prochaines années, aux côtés des réalisations de nos élus "

Pour : 17

Contre : 44

Rejeté.

Décision Cnir-03-034

Vote global sur la partie CAMPAGNES-ACTIONS du Plan de travail.

Adopté à l'unanimité moins un contre et onze abstentions

Décision Cnir-03-035

Vote global sur la partie VERS L'ACTUALISATION DU PROGRAMME DES VERTS du Plan de travail.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-03-036

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 et 12 janvier 2003, valide la liste des 8 membres du Cnir dans le Comité de pilotage ACTUALISATION DU PROGRAMME : Jacques Maret, Nicole Combredet, Jean-Francois Colin, Chantal Duchêne, Janick Moriceau, Marc Robert, Béatrice Chaal, Arnaud Caron.

Pour : 45

Contre : 1

Abst. :12

Adopté.

PLAN DE TRAVAIL DU MOUVEMENT
3 PREMIERES PARTIES ADOPTEES PAR LE CNIR
DIMANCHE 12 JANVIER 2003

Suite à l'Assemblée Fédérale des Verts des 14 et 15 décembre, nous proposons à la discussion du Cnir la mise en œuvre des orientations votées sous forme du plan de travail suivant en 4 points :

- Suivi de l'API
- Campagne et actions
- Congrès programmatique
- Mesures d'amélioration du fonctionnement du CE, du Cnir et des commissions
- (seront traitées lors du prochain Cnir)

Les débats sur l'API et le Programme sont animés par les membres du Collège Exécutif chargés de ces dossiers sous la responsabilité politique du Cnir et du Bureau du Cnir.

1. API : Adaptation de l'organisation, des statuts et de l'agrément intérieur

L'Assemblée générale décentralisée a adopté une motion ponctuelle demandant que le processus de remédiation des dysfonctionnements des Verts entamé avec l'Audit participatif interne soit poursuivi.

L'assemblée fédérale de Nantes a voté que :

- *“L'ensemble du mouvement débattrait de l'audit participatif et des suites à lui donner. Le CE conduira ce processus assisté d'un comité de pilotage désigné par le Cnir et en liaison avec les régions”*
- *“Qu'une Assemblée générale extraordinaire à l'automne 2003 “mettra au point orientations politiques, mode de fonctionnement et adaptation des statuts”*

En conséquence, le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 et 12 janvier 2003, décide du plan de travail suivant pour permettre de mettre en œuvre les évolutions nécessaires des Verts, statutaires ou non, sur la base du diagnostic partagé que constitue l'API et dans le cadre d'un débat associant l'ensemble des adhérents.

Cette démarche intégrera à la fois le souci d'efficacité qui permet de répondre à la gestion quotidienne du mouvement, le besoin de lisibilité tant interne qu'externe de nos règles de fonctionnement, la volonté de pratiquer la politique autrement constitutive de la philosophie des Verts.

La réforme comporte 3 volets :

Les modifications des statuts et de l'Agrément intérieur ;

L'organisation générale des Verts (circulation de l'information, organisation du Secrétariat national, répartition des moyens...) ;

La culture des Verts (méthodes d'animation, organisation du débat, type d'action,...).

Création, composition et fonction du comité de pilotage :

Le comité de pilotage est placé sous la responsabilité du délégué du CE au suivi de l'API.

Il comprend :

4 membres du CE ;

12 membres du Cnir désigné par le Cnir de janvier ;

9 personnalités qualifiées. Le CE les choisira parmi les adhérents des Verts dont des élus.

Le comité de pilotage a une fonction d'animation du processus d'adaptation des statuts et de modification de l'organisation, il n'est pas un comité d'experts. Il a en revanche la possibilité d'associer des experts à ses travaux (ceci concerne notamment les auteurs de l'API)

Il tiendra sa première réunion le samedi 1^{er} février 2003.

Calendrier de travail :

Le comité de pilotage devra organiser ses travaux en fonction du calendrier et du plan de travail suivant.

1 ^{er} février 2003	Première réunion du comité de pilotage
Pour mi-mars 2003	Élaboration du document de travail qui sera discuté dans les régions. Il y figurera, en prenant en compte dans la réflexion les propositions de l'API, un certain nombre de propositions de modifications organisationnelles et statutaires.
Avril 2003	Réunion de travail au niveau local et / ou départemental.
Avril-mai 2003	Rencontres régionales
Fin juin 2003	Validation par le comité de pilotage d'un premier projet de modifications statutaires et de réformes organisationnelles
15 juillet 2003	Envoi aux membres du Cnir et mise à disposition sur le site des Verts du projet
Journées d'été	Ateliers de travail (base : synthèse, par le comité de pilotage, des différentes contributions parvenues sur le document initial)
Cnir d'automne 2003	Vote sur les textes proposés aux adhérents et détermination des modalités de vote
Novembre - décembre 2003	L'AG débat sur les questions d'organisation et de statuts

Processus de "concertation" :

Au sein du Cnir :

Le travail du Cnir d'avril sera organisé (le dimanche matin ou le samedi après midi), en 3 ou 4 ateliers de 2h30. L'un de ces ateliers sera consacré à l'adaptation des statuts et aux évolutions de nos modes d'organisation. Ces ateliers seront suivis de restitutions et d'un débat (1h30)

Dans les régions :

- En avril-mai seront organisées des rencontres d'une journée dans chaque région (avec possibilité de faire plusieurs réunions pour les très grosses régions) précédées de réunions de préparation au niveau local (groupes et/ou départements)
- Chaque région désignera un correspondant chargé du suivi de l'API pour l'animation et le suivi du processus. Les régions sont évidemment libres de s'organiser comme elles le veulent (regroupement de plusieurs régions,...)

Au niveau national :

Deux listes de discussion avec modérateur seront mises en place :

- L'une regroupera les membres du comité de pilotage et correspondants régionaux
- L'autre les adhérents qui souhaiteront s'inscrire dans ce débat

Processus de décision :

Sur proposition du comité de pilotage, les réunions du Cnir de l'automne devront définir les modalités de vote des réformes : AG/Référendum.

En tout état de cause, le Cnir devra permettre aux adhérents de faire des choix entre différentes options émanant des débats, soit par des réformes pleines en opposition, soit par des votes de chapitres en alternative.

Mais il ne sera pas retenu une formule d'amendement au fil du texte qui risquerait de faire perdre toute lisibilité et toute cohérence à l'ensemble, ce qui est indispensable pour une réforme réussie.

2 - CAMPAGNES ACTIONS

Les Verts sont maintenant dans l'opposition, "campagnes actions" doit donc devenir l'outil concret de vulgarisation des principales thématiques des verts dans les deux prochaines années, et nous aider à orienter la résistance et à promouvoir l'alternative des solutions, vers les valeurs de l'écologie populaire, vers le développement soutenable et solidaire.

Nous devons mobiliser nos forces, là où nous pouvons agir, plus directement, sur les politiques publiques, à l'Assemblée nationale, dans les collectivités territoriales, ou au Parlement européen, mais nous devons aussi porter le débat sur "comment vivre ensemble dans notre environnement aujourd'hui et demain". Ce débat nous devons le conduire dans toutes les instances, structures, associations, fondations, mutuelles, mouvements, syndicats... où l'on fait de la politique, sans obligatoirement conduire des politiques publiques. Mais il nous faudra aussi tenir compte de nos moyens, en coordonnant et mutualisant nos forces et nos actions.

Trois objectifs devront guider le travail de “campagnes actions”

Créer et donner à nos militants les outils adaptés à nos actions

Développer des actions prospectives au cœur des problématiques citoyennes

Appuyer le travail de nos élus territoriaux, nationaux et européens

A/ Créer et donner aux militants les outils adaptés à nos actions

Les Verts ont besoin sur le terrain pour eux, élus et militants, mais aussi pour les citoyens, de matériels, affiches, tracts, livrets thématiques, recueils d'exemples concrets, qui puissent appuyer leurs discours politiques dans leurs différents niveaux d'intervention, sur les différentes thématiques choisis par “campagnes actions”

En coordination avec les délégués thématiques du CE, les commissions, le CEDIS, la FEDEL, les EGEP, mais aussi, Agir pour l'environnement et les associations proches des Verts, des matériels spécifiques aux groupes cibles visés, seront créés, réactualisés, développés, par niveau, sur les thèmes retenus.

Un soin particulier sera porté à la planification de ces opérations pour que militants et élus puissent recevoir ces matériels en amont des actions de terrain.

B/ Développer des campagnes au cœur des préoccupations citoyennes

Nous devons montrer aux citoyens mais aussi aux associations, mouvements, syndicats, que **nous sommes au cœur des préoccupations citoyennes d'aujourd'hui et de demain** en menant des campagnes dont nous serons les animateurs et les coordinateurs, sur des thèmes unificateurs prioritaires,

Biodiversité, OGM, Mal bouffe (deuxième semestre 2003)

Contre la mondialisation libérale, un autre monde est possible (troisième trimestre 2003)

L'emploi et la pluralité des démarches économiques (deuxième trimestre 2004)

Politique énergétique (premier trimestre 2003)

La politique énergétique, qui vient en débat public au 1^{er} trimestre 2003, sera l'objet d'un soin tout particulier pour marquer la relance de notre implication citoyenne.

Le CE examinera le contenu, les méthodes et les conditions financières pour l'organisation d'une vaste campagne contre la guerre en Irak, à préparer en urgence avec du matériel national disponible rapidement dans les groupes locaux.

Autres campagnes à mener :

- Manifestation européenne dès février ou mars contre les marées noires et les pollutions maritimes de toutes origines dont les marées noires ne représentent qu'une partie seulement,
- Campagne contre le nucléaire et pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le cadre du débat national sur l'énergie lancé par le gouvernement. Prévoir une grosse initiative événementielle pour conclure cette campagne,
- participation active aux mobilisations contre les lois Sarkozy et Perben, et pour la défense des populations les plus ciblées par ces mesures (pauvres, jeunes, minorités, prostitué-e-s, sans-papiers),
- Campagne contre la modification des modes de scrutin aux élections régionales et européennes en recherchant une collaboration avec d'autres organisations politiques démocratiques,
- Campagne pour un référendum sur le projet de décentralisation, contre la ratification par le Congrès du projet Raffarin,
- Organisation en juin 2003 d'une “contre-convention” pour une Europe écologiste, démocratique et citoyenne, contre l'Europe libérale,
- Campagne autour du travail engagé par les parlementaires Verts européens sur une alternative à la réforme des institutions européennes qui sera proposée par la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing,
- Préparation renforcée de notre participation militante et programmatique au FSE en collaboration avec les élus de Paris et Saint-Denis, et en parallèle avec notre engagement dans la préparation des actions anti-G8 d'Evian et du grand rassemblement au Larzac cet été en soutien à José Bové et à la Confédération Paysanne.
- Organisation d'une manifestation à l'occasion du Sommet France-Afrique, du 19 au 21 février sur la construction d'un nouveau partenariat, pour l'annulation de la dette et la paix.
- Le collège exécutif examinera le contenu, les méthodes et les conditions financières pour l'organisation d'un vaste dialogue national piloté par l'ensemble des adhérents des Verts (option : qui pourrait être proposé aux autres pays européens) concernant plusieurs dizaines de milliers de personnes autour de questions suivantes :
 - “quels sont pour vous les points de blocage, les grands enjeux, les priorités de la société française pour les 15 ans qui viennent ?”
 - “qu'espérez-vous comme avancées sociales, culturelles et politiques dans cette période ?”

Les “bases” de notre programme (dont la nouvelle rédaction reste encore confidentielle), de nos références, d'un certain nombre de paradigmes qui forment notre identité (autonomie, solidarité, responsabilité, précaution, durabilité, recours, réversibilité des choix) seraient ainsi confrontés aux attentes diverses de la société.

Temps n°1

Élaboration de ce questionnaire par une équipe ad hoc, et test pour mesurer son degré de pertinence auprès d'un

échantillon restreint (option association possible avec des professionnels de "quali")

Temps n°2

Campagne sur le thème les Verts à la rencontre de la société !

Organisation de réunions qui permettent deux choses

- les présents remplissent chacun une "feuille de dialogue"

- un débat s'engage autour du contenu des propositions des Verts et un participant note les points forts qui émergent de ce débat

Temps n°3

Une équipe ad hoc se charge du dépouillement de ce questionnaire qualitatif (option des chercheurs, sociologues personnalités, donnent leur avis sur le sens des réponses apportées) et organise une prise en compte de l'avis des citoyens par le biais d'une convention publique

C/ Appuyer le travail des élus

C-1/ Au niveau des collectivités territoriales

La percée qui a été la nôtre lors des dernières municipales doit être transformée, en **appuyant nos élus sur le terrain de leur gestion des collectivités**. Ils doivent pouvoir être appuyés par des campagnes portant sur :

L'économie solidaire facteur de développement local (deuxième semestre 2003)

Le mieux disant environnemental au niveau des politiques territoriales (deuxième semestre 2003)

Les transports écologiques au service du développement humain (premier semestre 2004)

La richesse du temps libre (deuxième semestre 2004)

C-2/ A l'Assemblée Nationale et au Sénat

Bien qu'ayant une représentation faible à l'Assemblée Nationale et au Sénat, les verts doivent pouvoir faire entendre leur parole au sein des hémicycles, comme au sein de la population, au moment des grandes orientations législatives. **Des campagnes devront, préparer, accompagner, appuyer, mettre en valeur la parole de nos parlementaires**, en s'appuyant sur les relais constitués par nos élus au sein des différentes collectivités territoriales et au Parlement Européen. Nous devons être présents dans et autour de l'assemblée.

Des sujets législatifs sont déjà identifiés aujourd'hui :

La loi sur l'eau (premier trimestre 2003)

La révision de la loi chasse (premier trimestre 2003)

La loi sur les risques technologiques et les risques naturels, le transport maritime (premier trimestre 2003)

Des sujets législatifs sont à prévoir :

Les retraites (deuxième trimestre 2003)

La régionalisation (deuxième trimestre 2003)

La réforme de la sécurité sociale et du système de santé (deuxième semestre 2003)

La révision de la loi de 75 sur les handicapés (deuxième semestre 2003)

Les lois sécuritaires (premier semestre 2003)

C-3/Au niveau du Parlement européen

La mutualisation des travaux, des parlementaires européens et des militants Verts, une meilleure coordination concernant les dossiers débattus, devront permettre une meilleure prise en compte de nos préoccupations et de nos propositions.

En fonction des trois objectifs poursuivis :

Créer et donner à nos militants les outils adaptés à nos actions

Développer des actions prospectives au cœur des problématiques citoyennes

Appuyer le travail de nos élus territoriaux nationaux et européens

À partir des thèmes évoqués précédemment, notamment, le Cnir définira **quatre campagnes nationales et plusieurs actions prioritaires**, à mener durant ces prochaines années, avec des matériels appropriés.

Chacune de ces campagnes sera coordonnée par un membre du CE (SNA campagnes & actions, porte-parole et délégués thématiques tout particulièrement), en lien avec des représentants des commissions, des élus et des régions pouvant être concernés prioritairement par une campagne ou une action donnée.

Il est important que les Verts disposent d'un programme actualisé couvrant l'ensemble des champs de l'action publique.

En rappelant le gros travail fourni par les rédacteurs du programme de Noël Mamère à l'élection présidentielle, et du livre des Verts pour l'élection législative, nous avons tous regretté à la fois que les conditions d'élaboration de ces textes n'aient pas été toujours satisfaisantes - en n'associant pas assez les commissions des Verts comme l'ensemble des militants - mais aussi combien ces documents pouvaient révéler sur les carences de notre expression sur de nombreux domaines. Il ne s'agit donc pas de tout refaire, mais de compléter les éléments déjà bien établis, de préciser nos propositions sur les questions d'actualité et d'intégrer les réflexions souvent très riches de nos amis européens, comme nos acquis des EGEP.

Ce programme constituera la base de nos contrats futurs avec nos partenaires politiques, mais aussi un outil de communication, de travail et de formation pour l'ensemble des Verts.

Il est donc important que le Cnir mette en place les moyens nécessaires à son adoption dans le cadre d'une AG extraordinaire consacrée à ce chantier.

Il est ainsi proposé l'adoption des éléments suivants.

Indépendamment d'un changement des règles actuelles de fonctionnement, qui font l'objet d'un autre chantier, désigner une cellule de 10 membres pluridisciplinaires, animée par le Secrétaire national adjoint au Programme, dont 8 issus du Cnir et 2 personnalités qualifiées pour lesquelles un appel à candidature sera lancé immédiatement par les moyens de communication du mouvement.

Ce comité, après débat et consultation, proposera les modalités nécessairement participatives de débat et d'élaboration de ces textes lors du prochain Cnir pour adoption, et prendra entre temps toutes initiatives pour la progression du débat. Ce processus programmatique devra trouver les moyens d'associer les commissions, les régions et groupes locaux, et l'ensemble des acteurs proches des Verts (EGEP, Fondation René Dumont, etc.) et acteurs sociaux, économiques, associatifs, universitaires... prêts à contribuer au débat.

Le processus se conclura par des propositions de textes et d'Amendements qui seront soumis au vote lors de l'AG programmatique.

Décision Cnir-03-014

Motion d'urgence n°1 amendée

Marée noire

Trois ans après l'Erika, le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 et 12 janvier 2003, constate qu'une marée d'ampleur encore plus importante est en cours. Après avoir atteint 400 km des côtes de Galice, elle vient d'atteindre les côtes de la France en Aquitaine. Le Prestige, coulé par 3500 mètres de fond, laisse échapper son fuel lourd en continue. C'est une vraie bombe à retardement qui va alimenter la marée noire durant de nombreux mois. Les Verts d'Aquitaine se sont rendus sur place pour constater l'importance de la pollution.

Le Prestige n'aurait jamais dû prendre la mer, pas plus que le produit-déchets qu'il transportait : déchets pour les pays développés dont la réglementation stricte interdit de brûler un fuel d'aussi mauvaise qualité, mais produit bas de gamme, donc bon marché pour des pays du Sud, qui ne peut être transporté qu'à bas prix.

Le transport maritime, haut lieu de la libéralisation à outrance et de la mondialisation sauvage, avec ses bateaux sous-normes, ses pavillons de complaisance, ses équipages payés au rabais doit être beaucoup mieux contrôlé. Il faut aussi impérativement cesser de transporter ce type de produit qui doit absolument être traité sur place. Plus généralement, c'est toute la politique des transports, maritimes, terrestres et aériens, qui doit être revue avec comme objectif une réduction massive des transports dans leur ensemble.

Sur le plan politique les Verts dénoncent la gesticulation et l'hypocrisie qui accompagnent ce genre de catastrophe. Le gouvernement en a rajouté dans la communication jusqu'à l'outrance et la saturation. Durant des semaines, il nous a expliqué qu'il prenait toutes les mesures nécessaires, tout en espérant que la marée noire resterait en Espagne. Mais pour tous ceux qui connaissent les courants dans la zone, elle était inévitable. Aujourd'hui, il nous explique que certaines nappes flottent entre deux eaux et donc qu'elles ne sont pas détectables, ce qui explique que les boulettes de fuel ne sont pas toujours là où elles sont prévues. Il dispose aussi de bateaux pour tenter de récupérer le fuel en mer... mais inutilisables par mauvais temps. Comme si les accidents se produisaient sur une mer calme. Maintenant, chaque maire du littoral peut constater que l'aide fournie était dérisoire au regard des besoins, mais le gouvernement communique chaque fois qu'il envoie une centaine de personnes en renforts.

Pire, malgré tous les beaux discours, les députés européens de l'actuelle majorité, dont pour l'Aquitaine Alain Lamassoure et Hugues Martin, ont voté contre la proposition de création d'une commission d'enquête sur l'accident du Prestige, à l'initiative des Verts, et du groupe Verts/ALE au PE.

Enfin, les Verts dénoncent la diminution des crédits pour la circulation maritime dans le budget national 2003. La France est une des dernières nations en matière de contrôle des navires dans les ports. De même, dans le budget du ministère de l'écologie, il n'y a pas de ligne prévue pour le suivi des catastrophes maritimes.

A la suite de l'Erika, les Verts avaient élaboré 25 propositions pour assurer une meilleure sécurité maritime en mer. Elles sont presque toutes encore d'actualité, même si certaines décisions ont été prises. Cependant, des propositions complémentaires peuvent être faites, en particulier

- des nouvelles mesures pour supprimer les paradis fiscaux en matière de transport maritime, contre les pays qui développent massivement leurs pavillons de complaisance, alors que la Grèce, et bientôt Malte et Chypre, sont dans l'Europe, sans compter la France avec son pavillon des Kerguelen (créé par le 1^{er} ministre Jacques CHIRAC) dont les Verts demandent la suppression ;
- l'exigence d'assurances illimitées capables de couvrir la totalité des dégâts potentiels en cas d'accident du bateau, y compris les dégâts au patrimoine écologique, pour être autorisé à pénétrer dans la zone des 200 milles ;
- qu'il ne soit pas fait appel en permanence au bénévolat, en particulier en situation sanitaire dangereuse ;
- que les nettoyeurs ne puissent travailler sans une formation adaptée et qu'un suivi sanitaire adapté soit mis en place sur le long terme concernant toutes ces personnes ;
- la mise en étude des solutions alternatives au remorquage vers la haute mer des navires en difficulté transportant des produits toxiques ;
- Que soit triplé le nombre d'inspecteurs (à ce jour 65 en France) ;
- la mise à l'ordre du jour de l'assemblée nationale de la proposition de loi pour l'amélioration de la sécurité maritime déposée par les députés Verts le 8 décembre 2002 ;

Conseil National Interrégional des Verts – Paris – 11 & 12 Janv. 2003
Compte-rendu des décisions - Annexes

Page 13

- l'engagement par l'Etat, en coordination avec l'Union européenne, d'une procédure auprès de l'OMI afin d'interdire le passage des pétroliers et des transports de produits polluants dans les zones dangereuses notamment les Bouches de Bonifacio.

Les Verts proposent l'organisation d'une manifestation en Galice, européenne si possible, à défaut nationale (française), fin février – début mars.

Sur les marchés, les Verts feront "toucher du doigt" les galettes de fuel ramassées. Les fonds ramassés seront reversés à un fond de solidarité pour permettre d'apporter aux populations les plus concernées une aide nécessaire face à ce désastre humain et écologique.

Les Verts réunis en Conseil national interrégional, demandent au collège exécutif d'organiser dans le mois qui vient une conférence de presse sur la marée noire et les positions des Verts avec la participation des députés Verts Français qui ont déposé début décembre 2002 une proposition de loi sur la sécurité maritime et avec les Députés Verts Européens.

Ils demandent au CE de co-organiser avec le groupe Verts/ALE un séminaire sur la sécurité maritime à Bayonne avant le sommet européen du 21 mars 2003.

Enfin les Verts rendent hommage à l'esprit de responsabilité qu'ont montré les ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon, en arrêtant la vente des huîtres, au nom du principe de précaution, dès l'arrivée des premières galettes de fuel.

Adoptée à l'unanimité.

Décision Cnir-03-023

Déclaration du Conseil national interrégional des Verts sur l'Irak

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 11 & 12 janvier 2003, réaffirme solennellement son opposition à toute intervention armée contre l'Irak, avec ou sans caution de l'ONU. Il condamne les Etats-Unis de Georges Bush et la Grande Bretagne de Tony Blair qui préparent cette agression unilatéralement, alors même que les inspecteurs de l'ONU de retour en Irak contribuent à désamorcer les capacités de nuisance militaire du régime irakien. Les Verts réaffirment leur condamnation totale du régime dictatorial et barbare de Saddam Hussein et du Baas, mais refusent une guerre aux conséquences incalculables pour les civils irakiens et, bien au-delà, pour l'ensemble du Moyen-Orient. Alors que la tension israélo-palestinienne est déjà à son paroxysme, cette guerre ne manquerait pas de développer le ressentiment anti-occidental ainsi que le terrorisme international.

Depuis dix ans six mille personnes sont mortes à cause de l'embargo, dont nous demandons l'abrogation immédiate. □

A l'heure où les préparatifs de guerre s'amplifient, les Verts demandent solennellement à la France, présidente du Conseil de sécurité de l'ONU depuis le 1^{er} janvier, d'opposer son veto à la guerre contre l'Irak, et si Georges Bush et Tony Blair décidaient de passer outre, de refuser toute participation de ses forces armées et tout soutien sous forme d'utilisation de ses ports ou de son espace aérien.

La protestation mondiale prend de plus en plus d'ampleur, y compris aux Etats-Unis, et peut encore empêcher cette guerre, car une majorité d'Américains ne l'accepte qu'à la condition qu'elle soit soutenue par leurs alliés. Cette guerre est une guerre contre le développement durable, qui se fonde sur le contrôle planétaire des sources d'énergie, pour un mode de production productiviste.

Les Verts adressent toute leur solidarité au Green party of the United-States, désormais le troisième parti politique du pays, très actif dans le mouvement contre la guerre aux Etats-Unis, et qui accuse des compagnies pétrolières américaines comme Exxon-Mobil de commanditer véritablement cette guerre menée par des politiciens dont elles ont financé les campagnes et l'élection pour servir leurs intérêts.

Il est encore temps pour empêcher cette guerre, pour que le règlement politique des conflits et la loi internationale définie par l'ONU l'emportent sur une politique guerrière unilatérale qui risque de faire du monde un brasier !

Pour l'ensemble de ces raisons, les Verts appellent, partout en France, à la journée internationale de manifestations du samedi 18 janvier 2003 (plus de 100 manifestations, rien qu'aux Etats-Unis !), sur la base de l'appel formulé par le collectif " Non à la guerre contre l'Irak ; oui à un monde de justice, de paix et de démocratie ", dont ils sont membres depuis septembre 2002.

Au-delà de la déclaration qu'ils viennent d'adopter, les Verts décident de demander au Groupe Vert au Parlement Européen d'envoyer une délégation auprès du Secrétariat général des Nations-Unies pour dire leur opposition au déclenchement d'une guerre contre l'Irak.

Adopté à l'unanimité moins un contre.

Motion d'urgence n°2 amendée.

Débat Energie

Le Conseil national interrégional des Verts réuni les 11 et 12 janvier 2003,

- prend acte du lancement d'un débat public sur l'énergie,
- décide que les Verts participeront activement à ce débat,
- demande au gouvernement que l'organisation du débat permette réellement la pluralité des expressions sur la politique énergétique française à court, moyen et long terme,
- demande que les Verts soient spécifiquement représentés à l'ensemble des tables rondes afin d'y faire part de leurs propositions,
- rappelle que, si la majorité des partis politiques français se prononce pour le maintien d'une filière électronucléaire ce n'est pas le cas de deux de nos voisins (Belgique et Allemagne) qui ont choisi la sortie du nucléaire ni de 61% des français qui s'interrogent sur cette option.
- demande à chaque région, voire à chaque département, d'organiser et de prendre en charge, entre février et juin 2003, un débat contradictoire sur le thème de l'énergie, la commission Energie des Verts s'engageant à fournir un intervenant pour chaque demande,
- décide de mettre à l'étude la possibilité d'un événement d'ampleur européenne avec en particulier des représentants des pays ayant décidé de sortir du nucléaire (Belgique, Allemagne...).
- mandate la même commission pour la réalisation d'une brochure (environ 25 pages) reflétant les propositions et les analyses des Verts sur la politique énergétique,
- mandate le CE pour mettre en place les moyens nécessaires à cette action et les intégrer dans le Budget rectificatif,
- rappelle que les Verts sont régulièrement intervenus sur ces questions et ont publié une synthèse " Le Nucléaire ou la lampe à pétrole " fin janvier 1999, édité par *l'Esprit Frappeur* (3 euros).
- décide qu'un site dédié à ce débat sera mis en place, afin que nos propositions soient facilement accessibles à tous, la page d'accueil du site des Verts renvoyant directement sur ce site,
- confirme le désir des Verts de participer aussi à l'Autre débat organisé par les associations qui défendent un point de vue proche de celui des Verts selon les modalités qu'elles auront mises en place.

Adoptée à l'unanimité moins un contre.